



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **24 juin 2019**

Délibération n° 2019-3653

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Lyon 7°

objet : Ilot Fontenay - Place des Pavillons - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la maîtrise d'ouvrage urbaine - aménagement urbain

**Rapporteur** : Monsieur le Vice-Président Le Faou

**Président** : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 4 juin 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : jeudi 27 juin 2019

***Présents*** : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Farih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beauteemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mme Burriland, MM. Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Collomb, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Forissier, Fromain, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guiland, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Huguet, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet, Mme Vullien.

***Absents excusés*** : M. Vesco, Mme Burillon (pouvoir à Mme Bouzerda), MM. Butin (pouvoir à Mme David), Casola (pouvoir à M. Boudot), Compan (pouvoir à M. Hamelin), Mme El Faloussi (pouvoir à Mme Corsale), MM. Gachet, Genin (pouvoir à M. Millet), Mmes Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Leclerc (pouvoir à M. Vincendet).

***Absents non excusés*** : MM. Aggoun, Passi.

**Conseil du 24 juin 2019****Délibération n° 2019-3653**

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commune (s) : Lyon 7°

objet : **Ilot Fontenay - Place des Pavillons - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la maîtrise d'ouvrage urbaine - aménagement urbain

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 29 mai 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

**I - Le projet d'aménagement**

L'opération d'aménagement du secteur îlot Fontenay - place des Pavillons à Lyon 7° fait partie de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 votée par le Conseil de la Métropole de Lyon du 6 juillet 2015.

Cette opération est délimitée à l'est par la propriété de l'entreprise Métalic, à l'ouest par la rue Marcel Mérieux, au nord par l'avenue Debourg et au sud par la rue Challemel Lacour. Elle est intégrée au périmètre d'intérêt patrimonial du sud de Gerland identifié au plan local d'urbanisme et de l'habitat (PLU-H) de la Métropole dont les principales prescriptions visent le maintien de l'identité et de la cohérence de l'ensemble.

Le projet d'aménagement et de développement durable du PLU-H ambitionne le renforcement de la centralité commerciale et d'équipements de proximité de la place des Pavillons, notamment dans le cadre du renouvellement urbain à prévoir au sud de l'avenue Debourg.

Après division foncière et prolongement de la rue Monod en 2015, 2 îlots constructibles intitulés îlot nord et îlot sud ont été créés. La réalisation de l'îlot sud a permis de développer en 2016 un programme mixte de 4 882 m<sup>2</sup> de surface de plancher (SDP) comprenant une bibliothèque municipale, 30 logements en accession sociale, 22 logements locatifs sociaux et 58 places de stationnement en sous-sol.

Concernant l'îlot nord, un ensemble immobilier de 13 300 m<sup>2</sup> de SDP comprenant 147 logements, des locaux commerciaux et la création de 231 aires de stationnement est actuellement en cours de construction pour une livraison prévue fin 2021.

**II - Le programme des équipements publics (PEP)**

Il comprend notamment :

- la création d'un maillon de l'allée Fontenay entre l'avenue Debourg et la rue Challemel Lacour. Cette allée a pour objectif d'offrir une dominante végétale affirmée afin de constituer la colonne vertébrale verte du projet urbain de Gerland,
- le réaménagement d'espaces publics existants dont la rue Marcel Mérieux, entre l'avenue Debourg et la rue du Vercors ainsi que la place des Pavillons.

Ces aménagements visent à renforcer l'attractivité de la centralité sud de Gerland en :

- facilitant les flux piétons de l'avenue Jean Jaurès (accès métro) à la place des Pavillons,
- modernisant et en améliorant la qualité de l'espace public,
- assurant la sécurité, la lisibilité et le confort des cheminements piétons,
- confortant l'activité et la visibilité des commerces et des terrasses,
- mettant en valeur les Pavillons,

- permettant l'accueil d'animations diverses,
- assurant la cohérence d'aménagement avec la rue Monod déjà réalisée.

### III - Bilan prévisionnel de l'opération d'aménagement

Le bilan prévisionnel de l'opération d'aménagement a été estimé, en 2014, à 12 587 589 € TTC.

L'opération d'aménagement a fait l'objet de 3 individualisations d'autorisation de programme successives :

- par délibération du Conseil n° 2012-3008 du 21 mai 2012, une individualisation partielle d'autorisation de programme, pour un montant total de 1 420 000 € TTC en dépenses, a été décidée pour engager les études de maîtrise d'œuvre et des travaux provisoires,

- par délibération du Conseil n° 2014-4523 du 13 janvier 2014, une individualisation complémentaire d'autorisation de programme a été décidée pour un montant de 1 200 000 € en dépenses et de 3 600 000 € en recettes pour réaliser les travaux de l'allée Fontenay et du prolongement de la rue Monod, permettant l'accès aux logements et à la bibliothèque. Ces recettes correspondent au montant de la prise en charge financière assurée par la Ville de Lyon concernant les travaux relevant de sa compétence. La convention de maîtrise d'ouvrage unique (CMOU) formalisant les engagements de la Communauté urbaine de Lyon et de la Ville de Lyon a été conclu en 2012,

- par délibération du Conseil n° 2018-3129 du 5 novembre 2018, une individualisation complémentaire d'autorisation de programme, pour un montant de 152 000 € HT en dépenses à la charge du budget annexe des eaux, a été décidée pour engager les travaux d'adduction d'eau potable de l'îlot Fontenay.

Il est proposé d'individualiser une autorisation de programme complémentaire d'un montant de 5 004 716 € en dépenses correspondant à la réalisation des travaux :

- de requalification de la place des Pavillons et de la rue Mérieux (section avenue Debourg à rue du Vercors) pour un montant estimé de 3 389 416 € TTC,
- de création de l'allée Fontenay (section avenue Debourg à rue Challemel Lacour) pour un montant estimé de 1 185 300 € TTC,
- de remplacement d'une canalisation de transport d'eau potable située sous la rue Mérieux entre l'avenue Debourg et la rue du Vercors estimée à 430 000 € HT ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

#### DELIBERE

**1° - Approuve** la poursuite de l'opération d'aménagement du secteur îlot Fontenay - place des Pavillons à Lyon 7°.

**2° - Décide** l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale P06 - Aménagements urbains, pour un montant de:

- 4 574 716 € TTC en dépenses à la charge du budget principal, suivant l'échéancier prévisionnel suivant :

- . 3 400 000 € en dépenses en 2020,
- . 1 174 716 € en dépenses en 2021,

sur l'opération n° OP06O2716 ;

- 430 000 € HT en dépenses à la charge du budget annexe des eaux, suivant l'échéancier prévisionnel suivant :

- . 300 000 € en dépenses en 2019,
- . 130 000 € en dépenses en 2020,

sur l'opération n° 1P06O2716.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 7 346 716 € en dépenses et 3 600 000 € en recettes.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 27 juin 2019.**

.

.